



Centres de Loisirs
2022-2023
Ville de Niort

Centre de Loisirs de CHANTEMERLE

Vacances d'HIVER du 06 au 17 Février 2023

(- de 6 ans)

➤ Du 06/02 au 10/02 : « Le Carnaval de Chantemerle »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Pôle motricité	Création des rituels	Parcours du funambule		Jeu de l'horloge	Activité au choix
Pôle artistique	Création d'étiquettes	Finition du pense bête	Création de masques d'animaux	Fabrication de décorations carnaval	Activité au choix
Pôle alternatif	Jeux de présentation		Patinoire		Réalisation d'une pâte à crêpe et cuisson
Après midi					
Pôle motricité	Parcours du carnaval	Les poules, l'aigle et les poussins	Epervier		Spectacle fait par les animateurs
Pôle artistique	Réalisation d'un pense bête	Fabrication de décorations pour carnaval	Réalisation de porte-clefs carnaval	Le cirque des photos	
Pôle alternatif				Cinéma au centre « Rio »	

➤ Du 13/02 au 17/02 : « Le Carnaval de Chantemerle »

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Création des rituels					
Création d'étiquettes	Création de déguisements	Création de chapeaux et de masques du carnaval	Création d'accessoires pour le carnaval		Cinéma au centre « Rio 2 »
Jeux de présentation	La ludothèque s'invite à Chantemerle	La ludothèque s'invite à Chantemerle	Patinoire		
Après midi					
Jeu de la patate chaude		Jeu : quelle heure est-il M. Leloup			Animation Musical : avec l'association Payes ta song
Fabrication d'un pantin articulé	Finition des déguisements	Finition des chapeaux et des masques du carnaval	Chasse aux trésors		
	Balade en forêt				



Centres de Loisirs
2022–2023
Ville de Niort

Centre de Loisirs de CHANTEMERLE

Vacances d'HIVER du 06 au 17 Février 2023

(- de 6 ans)

HORAIRES D'ACCUEIL

7h30 / 18h30

18h30 est le dernier délai pour récupérer votre enfant, dans le cas exceptionnel où vous ne pouvez pas respecter cet horaire, merci de prévenir le centre par téléphone
N° Chantemerle : 06 32 63 41 08

Objectifs éducatifs généraux

Ville de NIORT
PEDT 2019-2022

Contribuer à l'épanouissement des enfants

- Favoriser l'enrichissement de chaque enfant
- Permettre le développement de l'autonomie
- Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant

Favoriser la socialisation

- Aider à l'apprentissage de la vie collective
- Favoriser la mixité
- Animer le vivre ensemble

Renforcer la citoyenneté

- Promouvoir les valeurs de la république et encourager la participation citoyenne
- Favoriser la compréhension des enjeux interculturels et la solidarité
- Prévenir des risques

Lutter contre les inégalités

- Adapter la politique tarifaire
- Promouvoir l'égalité des chances
- Renforcer l'accompagnement dans les écoles des quartiers sensibles prioritaires
- Permettre un accueil spécialisé pour les enfants en situation de handicap (ESH)

Renforcer le lien école / périscolaire / familles

- Reconnaître l'intérêt et la place de chaque acteur dans le parcours éducatif de l'enfant
- Assurer la continuité éducative par une concertation permanente

Mettre en œuvre un projet spécifique pour les maternelles

- Adapter le dispositif d'animation au rythme des enfants de moins de 6 ans
- Mettre en place des actions « passerelles » avec l'Elémentaire.

Apporter un soutien à la scolarité et à la parentalité

- Accompagner les dispositifs de soutien à la scolarité
- Favoriser des actions de soutien à la parentalité

De 7h30 à 9h30 : Bus – Accueil

De 9h30 à 12h : Activités

De 12h à 13h : Repas

De 13h à 14h : Temps calme, sieste

De 14h à 16h : Activités

De 16h à 16h30 : Goûter

De 16h30 à 18h30 : Garderie

PREVOIR :

Merci de marquer les vêtements
de vos enfants

Aucun médicament ne sera donné sans
ordonnance médicale

Ne pas hésiter à nous signaler
le moindre problème

